



**Fédération Française de Tir
Ligue Régionale de Champagne
Ardennes – Aube – Marne- Haute-Marne**



PROCESSUS HOMOLOGATION

- ✚ Envoi du « DOSSIER HOMOLOGATION DES INSTALLATIONS DE TIR SPORTIF » par la ligue, aux associations concernées, (document ci joint)

- ✚ Préparation du dossier :
 - Remplir les parties « association » et « installations » (p. 6 et 7 du dossier),
 - Joindre les pièces administratives et techniques (plans, photos, ... cf. p.4 dossier),

- ✚ Envoi du dossier à la Ligue de préférence par mail (champagnetir@gmail.com) pour plus de facilité et de rapidité de traitement,

- ✚ Notification par mail du secrétariat de Ligue dès réception du dossier ; un récépissé daté vous sera joint, et envoyé à la Fédération pour leur informer de votre engagement dans ce processus d'homologation.

- ✚ Réunion de la commission homologation : examen préalable des dossiers et programmation des visites,

- ✚ Envoi d'un courrier vous informant de la date et horaire de passage de la commission.